

HOPITAL FOCH

40 Rue Worth
92150 SURESNES

Note d'information à destination du patient

Demande de chambre particulière

Si, pour votre confort, vous souhaitez bénéficier d'une chambre particulière, vous pouvez exprimer ce souhait lors de votre pré-admission ou à votre entrée à l'Hôpital Foch (en vous adressant à la cellule d'admission située au rez-de-chaussée).

Ce souhait sera pris en compte **dans la mesure des chambres particulières disponibles** dans votre service d'hospitalisation au moment de votre entrée à l'Hôpital.

Cette chambre particulière vous sera facturée **80,00 € par jour** (tout ou partie de ce montant pourra vous être remboursé par votre mutuelle en fonction du niveau de la prise en charge).

Avant votre arrivée à l'Hôpital Foch, nous vous demandons **de vous renseigner auprès de votre mutuelle** sur la prise en charge de la chambre particulière. Nous vous invitons également à nous expédier ou à nous faxer au 01.46.25.20.96 (admissions) la prise en charge de votre mutuelle.